



Plates-formes élévatrices - Recyclage - Formation sans CACES® R.486

**Durée**

7 heures

1 jour

**Prérequis**

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel
Pour se présenter à la formation : attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur conformément à l'article R.4323-106 du CdT.

**Public concerné**

Mise à jour des compétences

**Effectif maximum**

4 personnes

**Qualification Intervenant (e)(s)**

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements

**Moyens pédagogiques**

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.486

**Modalités d'évaluations**

Evaluation formative
Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité

Objectifs

DEKRA vous propose de :

- Former pour la préparation à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de la PEMP concernée, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 26/09/2025),
- Quelque soit le cas, un focus sera fait sur le port des EPI contre les chutes de hauteur avec une partie théorique et pratique

Programme

Rex sur les connaissances théoriques (Durée 1h30)

- Connaissances générales
- Technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Principaux types de plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Risques liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Exploitation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Vérification d'usage des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Les EPI contre les chutes de hauteur liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel

Rex sur les savoir-faire pratiques (Durée 1h30)

- Entraînement au port des EPI contre les chutes de hauteur
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Evaluations (Durée 4h)

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques



Plates-formes élévatrices - Recyclage - Formation sans CACES® R.486

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de la PEMP utilisée et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier avec jugulaire, des EPI contre les chutes de hauteur appropriés, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant. Le sujet du port des EPI contre les chutes de hauteur est abordé dans ces formations mais ne donnera lieu à aucun document servant de faire-valoir en dehors de cette prestation.

Pour rappel : lorsque la notice d'instructions des PEMP impose le recours à des EPI contre les chutes de hauteur lors de leur utilisation, chaque opérateur sur la plate-forme doit avoir reçu au préalable une formation adéquate comprenant un entraînement au port de ces équipements.

Le + DEKRA

Quels que soient vos besoins, nous saurons y répondre en mettant en œuvre tout notre savoir-faire dans le domaine de la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations